

## Pour le CSA, l'offre culturelle de la RTBF n'est pas bien mise en valeur

**Poursuite des auditions parlementaires dans le cadre du contrat de gestion 2018-2022 de la RTBF. Place hier au CSA.**

Après l'administrateur général, les syndicats et les journalistes, le CSA a été auditionné par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'élaboration du futur contrat de gestion de la RTBF. Le régulateur a évalué le respect du contrat en cours et proposé des pistes pour améliorer le futur texte.

■ **Offre et moyens.** Avec 3 chaînes de télé, 5 radios, 11 webradio et différents sites web, l'offre de la RTBF est complète. Elle est financée par une dotation, la pub et des recettes propres. Avec 21% de son budget, le CSA remarque que la RTBF est loin d'atteindre le quota de 30% de recettes pub auxquels elle a droit. Par ailleurs, la RTBF ambitionne de monétiser des contenus en ligne (Auvio...). Impensable pour certains députés. Le CSA répond qu'il faut être prudent car si tout reste gratuit sur le net, il y a un risque que la Commission considère qu'il s'agit d'une aide d'État déguisée.

■ **Production.** Avec 9 heures de productions propres par jour en télé et 18 en radio, la RTBF a plus que rempli ses obligations. Au point que le CSA se demande si celles-ci ne sont pas trop basses. Quant au soutien à la production indépendante, la RTBF doit y investir 7,2 millions par an; une obliga-

tion respectée. Le CSA constate toutefois que des économies imposées par son autorité de tutelle ont entraîné un manque à gagner de 8 millions d'euros pour le secteur sur les six dernières années. Le CSA plaide donc pour un retour à une logique d'investissement proportionnel à ses revenus.

■ **Quotas.** En télé, la RTBF est tenue de diffuser 50% d'œuvres de fiction européennes indépendantes. Elle atteint 57%. Fort bien. Le hic, pointe le CSA, c'est que cette offre manque de diversité: près de 80% sont des œuvres francophones.

■ **Culture.** Le CSA observe lacunes en la matière. La suppression de 50°Nord a fait place à trois autres programmes qui ne représentent que 70% du temps d'antenne de 50°Nord. Le CSA constate qu'à peine 6% de son offre culturelle est diffusée sur la Une, sa chaîne la plus regardée, 94% se concentrant sur la Deux et la Trois, chaînes aux audiences bien plus modestes. Le CSA suggère d'instaurer des quotas de diffusion culturelle spécifiques à chaque chaîne, tant en télé qu'en radio, afin d'assurer une meilleure répartition de ces programmes.

■ **Séries.** La Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF alimentent un fonds spécial pour les séries belges, financé à hauteur de plus de 16 millions d'euros. Suite au succès de la Trêve et d'Ennemi Public, les deux premières séries issues de ce fonds, le CSA plaide pour sa pérennisation

**de la RTBF télé est diffusée sur la Une, son navire amiral. 94% l'est sur la Deux et la Trois, chaînes aux audiences bien plus modestes.**

et estime que le système d'appel à projets pour émarger à ce fonds pourrait être étendu à d'autres types de programmes. **J.-F. S.**

# 6%

**À peine 6% de l'offre culturelle**